

EMAKINA



## Network France WE SUPPORT

### Communication sur le progrès 2020

Edité par : M. Alexis MONS

Sous la référence : N-GC2001AMO

En date du : \_\_\_\_\_

**Agence Paris :**

84 boulevard de Sébastopol 75003 Paris  
T. +33 (0) 144 54 52 80 F. +33 (0) 555 35 04 37

**Siège social :**

Bâtiment OXO – 4 Rue Atlantis Parc d’Ester –  
87068 Limoges Cedex  
T. +33 (0) 555 35 04 36 - F. +33 (0) 555 35 04 37

EMAKINA.FR, [www.emakina.fr](http://www.emakina.fr), S.A. au capital de  
230 400 Euros SIRET 413998410 00034 – APE 6201Z



## 1. Nos convictions

Emakina accompagne la croissance internationale de marques qui souhaitent avancer dans le commerce unifié, mettre la connaissance client au service de leur business, avec la préoccupation de développer des expériences innovantes pour leurs clients, employés et partenaires.

Positionnée comme experte de l'expérience client, Emakina est naturellement engagée vers plus d'éthique, de transparence et d'affirmation des valeurs de Global Compact. En ce sens, cette charte est un socle sur lequel est construite notre action depuis de nombreuses années.

Nous intervenons dans un marché particulièrement marqué par la modernité, la jeunesse, les talents. Nous sommes tout particulièrement soucieux de partager, respecter et faire respecter des valeurs universelles, voir le monde dans sa globalité, sa diversité, respecter chacun sans discrimination ni classification. Le développement personnel de chacun s'inscrit dans une démarche collective de progrès.

Avec cette COP 2020, nous engageons un nouveau cycle d'engagements et d'objectifs :

- incluant notamment le sport, au sens où le numérique est visé comme source de faible activité physique et parce que nous savons que c'est un facteur d'épanouissement et d'accomplissement, un vecteur d'éducation.
- adressant la problématique écologique et climat sur le thème de l'éco-conception dans nos réalisations.

Nous nous inscrivons aussi dans un monde global et connecté. Au sein même de Emakina, s'expriment des origines géographiques et des cultures différentes. Les faire travailler ensemble avec les valeurs de Global Compact au cœur est notre volonté.

Tel est notre état d'esprit et notre engagement pour l'année qui vient.







Pour Emakina.FR

M. Manuel DIAZ  
Président

## 2. Retour sur nos objectifs 2019

### OBJECTIFS :

### RÉSULTATS :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <p>1. Droit du travail : Mise en place d'un Management Delivery Model, garantissant une égale implication et action du management dans le soutien qu'il apporte à l'employé.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• définition d'un modèle commun et formation des managers,</li><li>• mise en oeuvre de dispositifs automatisés d'alerte et traçabilité des réponses apportées</li></ul>                    |    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'un modèle unifié de pilotage managérial, associé à une revue régulière (Management Meeting).</li><li>• Relevé hebdomadaire de l'état d'esprit du collaborateur, avec alerte en cas d'évaluation faible, entretien obligatoire et suivi des décisions.</li></ul>   |
| <p>2. Droit du travail : l'épanouissement et le maintien dans l'emploi de nos collaborateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• maintenir un haut niveau d'investissement formation, avec à minima 70% des employés bénéficiaires,</li><li>• conseil et appui aux initiatives individuelles de formation,</li><li>• mise à disposition de plateformes de MOOC accessibles aux collaborateurs</li></ul> |    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Tous nos collaborateurs sont dorénavant inscrits dans un parcours individualisé, incluant des formations et acquisitions de compétences. 1700 heures de formations délivrées en 2019 au travers de 247 actions individuelles (soit 3,5 par collaborateur en moyenne).</li><li>• Appui et soutien organisé aux initiatives individuelles via le CPF de chacun.</li><li>• Accessibilité à des Moocs pour l'ensemble du personnel.</li></ul> |
| <p>3. Environnement : Généralisation du tri des déchets sur l'ensemble des sites de Emakina.FR.</p>   |  | <p>Chacun de nos sites dispose de poubelles différenciées pour le tri.<br/>Partenariat avec Apple pour le recyclage de tous les matériels de la marque (dominante dans nos équipements).</p> <p>Partenariat avec Nespresso pour le recyclage des capsules, dispositif accessible aux capsules individuelles de nos salariés.</p>  |
| <p>4. Environnement : Réduction des déplacements par le développement du travail à distance et la préférence à des modes de transports à faible empreinte carbone.</p>  |  | <p>Préférence donnée à la visioconférence. Toutes nos salles de réunions sont pré-équipées et chacun de nos collaborateurs peut facilement initier ou participer à une visio. Développement du télétravail, qui réduit les déplacements domicile travail de 34% au global.</p>  |
| <p>5. Environnement : Systématisation d'une exigence de contribution environnementale au sein de nos partenaires et fournisseurs</p>  |  | <p>Inscription de l'exigence dans les obligations de nos fournisseurs et partenaires.</p>   |
| <p>6. Lutte contre la corruption : Maintien d'un très haut niveau d'attention au sujet et sensibilisation des collaborateurs et partenaires</p>   |  | <p>Outre le maintien des règles existantes, le niveau d'exigence a été systématisé auprès de nos fournisseurs et partenaires.</p>   |



### 3. Nos engagements 2020

**Droits de l'homme**

- Soutenir l'action de Play International dans sa mission de faire du sport un levier d'éducation et de changement social

**Droit du travail**

- Mise en place d'horaires individualisables du temps de travail

**Environnement**

- Elimination des gobelets et couverts jetables
- Démarche d'éco-conception orientée sobriété numérique

**Lutte contre la corruption**

- Adhérer à une démarche éthique et numérique.

## 4. Charte U.N Global Compact



Les 10 principes du pacte mondial des Nations Unies :

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption. En d'autres termes, c'est dans les domaines qui les concernent que l'on requiert des entreprises de véritables évolutions.

### **Droits de l'homme**

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

### **Droit du travail**

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. L'abolition effective du travail des enfants.
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

### **Environnement**

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### **Lutte contre la corruption**

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.